NOTE EN VUE D'INCORPORER « LA PERSPECTIVE DE GENRE » DANS LES ACC

Le Monde selon les femmes

Objectif de la note : Fournir des consignes/directives pour incorporer la perspective de genre dans les ACC du Sud et du Nord.

1. Préambule :

Aujourd'hui, l'ensemble des acteurs-trices du développement s'accordent sur la nécessité et l'importance de considérer les rapports de genre dans les processus de développement durable. Cependant intégrer une analyse de genre, c'est-à-dire proposer une analyse sexo-spécifique de la réalité contextuelle nécessite une volonté politique et des outils qui permettent de rendre visible les droits des femmes et des hommes, les relations de pouvoir, la construction des rapports sociaux, les structures et institutions socio-économiques et culturelles qui organisent les relations de genre, etc.

Introduire la dimension/perspective de genre dans les analyses contextuelles communes signifie :

- une nécessité pour l'efficacité et l'efficience des processus de développement et de l'aide au développement en particulier ; en réduisant les inégalités de genre on s'attaque aussi à une des causes les plus poignante du sous-développement ;
- une question d'éthique professionnelle et sociale en vue de réduire les inégalités entre hommes et femmes qui vont à l'encontre des droits humains ;
- **une obligation internationale et nationale**, il existe plusieurs engagements internationaux auxquels la Belgique a souscrit comme la CEDEF de 1979[1:], la Déclaration du Caire 1994, la Plateforme de Beijing 1995, la résolution 1325 du Conseil de l'ONU, les Objectifs du Développement Durable et les Accords de Busan… Au niveau Belge, il existe la Loi du Gendermainstreaming de 2007[2] qui inclut le Gender Budgeting (Budgétisation sensible au genre) et la loi de la coopération de 2014 (art 11.2) qui impose à la coopération belge au développement « l'intégration » de la dimension genre qui vise l'empowerment des femmes et l'égalité des hommes et des femmes dans la société comme thème transversal.

2. Consignes pour réaliser une ACC avec perspective de genre

2.1 LES ANALYSES DE CONTEXTES COMMUNES AVEC PERSPECTIVE DE GENRE DANS LE SUD

Tenir compte des réalités de genre dans l'analyse des contextes pays et de l'élaboration des priorités sectorielles nécessite :

- **de compter sur des experts genre et/ou personnels sensibilisés et formés** en analyse de genre et outils de genre[3] ;
- **la volonté politique** des organisations leaders d'introduire la perspective de genre et la sensibilisation des autres partenaires pour le faire ;
- **compter avec des données sexo-spécifiques** (statistiques, indicateurs, etc.) nationales et/ou sectorielles. Ceci peut être une difficulté dans les pays du Sud car souvent les données et les statistiques ne sont pas disponibles et/ou ne sont pas sexo-spécifiques. Néanmoins, il y a des moyens (voir point 2.1.2) pour pouvoir faire une analyse contextuelle qui prend en compte la dimension genre.

---

[1] Pour en savoir plus : Commission Femmes et Développement (2008) *Fiche Instruments juridiques et stratégiques*. Téléchargeable : http://diplomatie.belgium.be/fr/politique/cooperation_au_developpement/CFD/publications/

[2] Pour en savoir plus : Institut pour l'égalité des femmes et des hommes : http://igvm-iefh.belgium.be/fr/domaines_action/gender_mainstreaming/legislation/

[3] Il existe plusieurs formations en genre, présentielles et en ligne. Le Monde selon les Femmes *Brochure Formation 2015*. Téléchargeable : http://www.mondefemmes.be/genre-developpement-formations.htm ; Genre en action : e-learning : http://www.genreenaction.net (document en ligne : http://www.genreenaction.net/IMG/pdf/Guide_de_Formation_Genre_et_Developpement.pdf)

2.1.1 L'analyse des programmes et projets précédents

Lire et analyser les programmes et projets avec **'lunettes genre'** ce qui signifie, voir si :

- Il existe des objectifs et/ou des résultats liés à des activités spécifiques qui visent la réduction des inégalités de genre et/ou l'empowerment des femmes et des filles ;
- les budgets des projets et programmes ont prévu des ressources financières et matérielles pour des activités visant la réduction les inégalités hommes/femmes et/ou l'empowerment des femmes et des filles ;
- les projets et programmes ont un marqueur genre du CAD de l'OCDE[4].

Il est nécessaire d'analyser la situation et le niveau d'inclusion de la perspective de genre dans les projets et programmes actuels et en tirer des conclusions.

2.1.2 L'analyse contextuelle avec une perspective de genre: situation actuelle, société civile et autorités

Pour réaliser l'analyse de la situation économique, sociale et environnementale du pays, **il est important de réviser au niveau national (et/ou local) pour chaque pays :**

- la ratification (ou non) des conventions internationales qui soutiennent l'égalité de genre et l'empowerment des femmes et sa mise en application dans le pays ;
- les politiques nationales et/ou sectorielles visant l'égalité entre hommes et femmes : quel cadre légal et juridique existe-t-il dans le pays pour promouvoir l'égalité de genre, quelles sont les cohérences avec les autres politiques (agriculture, santé, éducation, …) ?
- les indicateurs de genre nationaux/internationaux[5] ;
- les études, recherches universitaires et/ou de la société civile existantes sur inégalités de genre et leurs conséquences dans le développement (ex. accès aux ressources, agro-écologie, changements climatiques, …) ;
- faire l'analyse contextuelle thématique/sectorielle à base de données sexo-spécifiques ; si ces données n'existent pas, effectuer des diagnostiques participatifs avec perspective de genre à travers la mise en place de réunions avec des groupes focaux (présence d'homme-femmes équilibrée ou un travail en deux temps : groupes par sexe et en suite une mise en commun mixte).

2.1.3 La description de la société civile, les autorités décentralisées et des institutions publiques et leurs principaux partenaires financiers

Pour faire cette description en tenant compte de la dimension genre, il est **nécessaire d'analyser l'existence** :

- des institutions de l'état (central et décentralisés) qui s'occupent spécifiquement des questions. d'égalités entre hommes/femmes (points focaux au sein des ministères, ministère ou secrétariat de genre ou des femmes, etc.) et leur fonctionnement ;
- des organisations de femmes et/ou féministes existantes dans le pays et les secteurs dans lesquelles elles sont actives ainsi que les organisations coupoles / réseaux existants ;
- des organisations mixtes ayant introduit la perspective de genre dans leur travail ;
- les conditions/exigences des partenaires financiers en relation avec l'égalité de genre.

2.1.4 L'analyse contextuelle avec perspective de genre : acteurs et partenaires/ types de partenaires et futurs domaines d'intervention

Pour l'identification des domaines d'intervention et des acteurs pertinents pour faire avancer l'égalité de genre et l'empowerment des femmes et filles de manière transversale et spécifique, il faut :

- reprendre l'analyse socio-économique et environnementale faite dans le pays et voir où résident les plus grandes inégalités de genre ainsi que les conséquences de celles-ci sur les processus de développement durable ;
- à partir de cette constatation, prioriser les partenaires (tant de société civile comme de l'état) et les domaines d'intervention les plus pertinents et stratégiques pour faire avancer les enjeux de

[4] Pour en savoir plus : Adéquations (2010) *Note explication des marqueurs.* Téléchargeable : http://www.adequations.org/IMG/pdf/Fiche_utiliser_le_Marqueur_Genre.pdf

[5] Pour en savoir plus : Le Monde selon les Femmes (2014) *Les indicateurs de Genre*.

développement durable en visant à réduire les inégalités entre hommes et femmes et la participation de tous les acteurs-trices. Ce qui signifie également, analyser les rôles et les niveaux de pouvoir des femmes et des hommes dans les institutions et organisations de la société civile ;
- que les priorités sectorielles et domaine d'intervention prennent en considération les nécessités et les conditions spécifiques tant des hommes comme des femmes dans toute société et réalité socio-économique donnée pour mieux cibler les interventions et les processus de développement durable.

2.2. L'ANALYSE DE CONTEXTE COMMUNE AVEC PERSPECTIVE DE GENRE DANS LE NORD

Pour être cohérent et pouvoir travailler et incorporer la perspective de genre dans les projets et programmes du SUD (voir point 2.1) **il faut avoir une politique de formation et sensibilisation des acteurs/agents du Nord** dans les outils et l'analyse de genre. Une éducation au développement (ED) sensible au genre vise à un changement de valeurs et d'attitudes individuelles et collectives en vue d'un monde plus égalitaire et plus juste, dans lequel les femmes et les hommes partagent équitablement pouvoir et responsabilités[6]. Etant donné **que le modèle socio-culturel du Nord est caractérisé par l'euro – et l'androcentrisme**[7], intégrer le genre dans les processus éducatifs et pédagogiques de l'ED devient incontournable. Ainsi, les acteurs actifs dans l'ED pourront avoir une analyse critique de la réalité ainsi que du modèle de développement dominant et des facteurs qui contribuent à la reproduction d'un système socio-économique inégalitaire, non seulement entre le Nord et le Sud mais aussi entre les hommes et les femmes et ce dernier aussi bien dans le Nord comme dans le Sud.

2.2.1 L'analyse des projets et programmes en ED dans la période précédente

Lire et analyser les programmes et projets avec « des lunettes genre », signifie, s'assurer qu'il existe :

- des objectifs et des activités pédagogiques spécifiques qui visent à avoir une analyse critique des enjeux de développement et visent à la réduction des inégalités entre hommes et femmes.
- des outils pédagogiques spécifiques pour aborder et comprendre les rapports de genre et/ou l'empowerment des femmes et des filles ;
- des budgets, des ressources financières et matérielles pour des activités visant des processus éducatifs ayant incorporé la perspective de genre ou pour l'incorporer ;

Il est nécessaire d'analyser la situation de l'inclusion de la perspective de genre dans les processus éducatifs et pédagogiques actuels et en tirer des conclusions.

2.2.2 Situation actuelle de l'ED et ECM

Il est clair qu'actuellement au niveau Belge, **la dimension genre n'est pas encore un acquis dans les processus éducatifs ni pédagogiques de l'ED**. Dans le Référentiel sur l'ED de l'ACODEV [8], il est écrit que l'ED est 'un processus de sensibilisation sociale et de formation des citoyens capable de « promouvoir l'approche genre (égalité homme-femme (…) » et dans le Guide de l'ACODEV [9] il est fait mention que dans les processus de l'ED, l'acteur ED doit veiller à « (…) intégrer les enjeux des approches genre, de droits humains et le développement durable ».

Il est donc important de :

- D'appuyer les acteurs et actrices de l'ED dans l'incorporation du genre dans les processus éducatifs et pédagogiques de l'ED.
- De développer de stratégies et/ou des lignes directrices pour cet appui.
- Rappeler que la perspective de genre est un critère transversal dans les six piliers de l'ED.
- renforcer les capacités et connaissances des acteurs /agents actifs dans l'ED sur les outils et l'analyse de genre.
- renforcer les capacités des ANCG de l'ED en genre dans ses dimensions théoriques et opérationnelles.

[6] Le Monde selon les Femmes (2005) 'Education au développement. Enjeux, définitions, principes pédagogiques et approche genre', Collection Analyse & Plaidoyer. Téléchargeable: http://www.mondefemmes.be/genre-liens-utiles_education-developpement.htm
[7] Point de vue tendant à généraliser le standard masculin comme le paramètre d'analyse de la réalité.
[8] ACODEV (2014) 'Panorama de l'éducation au développement. Focus sur des activités menées par des ONG Belges', p. 33.
[9] ACODEV (2013) ' Guide pour un processus de qualité en éducation au développement', p. 6.